

## Républicanisme, maçonnerie et libre pensée : la *Liberté* de Bartholdi à Roybon

Depuis 1906, la commune de Roybon, capitale historique des Chambaran en Isère, se place sous les auspices d'une divinité impassible modelée par Auguste Bartholdi : *La Liberté éclairant le monde* dont la fonte, élevée deux ans après la mort du sculpteur, se fait l'écho du colosse new yorkais inauguré vingt ans plus tôt (28 octobre 1886)<sup>1</sup>. L'histoire de ce singulier monument se confond avec celle de Mathias Saint-Romme (1844-1920), maire de Roybon (1877-1895), député (1881-1894) puis sénateur de l'Isère (1894-1920), fervent républicain et figure de la maçonnerie locale qui, dans une association d'idées inédite, réunit un bas-relief dédié à la mémoire de son père Henri Saint-Romme (1796-1862) – écarté au lendemain du coup d'État de décembre 1851 – à une édition de l'œuvre de Bartholdi, dans le dessein d'ériger un éloquent plaidoyer en faveur de la République et de la libre pensée sur fond de crise religieuse contemporaine. Si les études se sont multipliées sur la *Liberté* de Bartholdi, depuis les manifestations liées au centenaire du monument<sup>2</sup> – qui annonce deux ans plus tôt le bicentenaire de la Révolution – on observe que la célèbre statue a longtemps occulté l'ensemble de l'œuvre d'un artiste dont la postérité fut également très tôt éclipsée par les personnalités de Rodin, Bourdelle et Maillol en ce début de XX<sup>e</sup> siècle. Il faut attendre pour ainsi dire l'installation en 2012 d'une fonte originale de la statue de la Liberté au musée d'Orsay à Paris et l'inauguration, sept ans plus tard, d'un nouveau musée sur *Liberty Island* à New York pour que Bartholdi regagne les cimes de la critique contemporaine. Ajoutons que dans les mêmes années, les éditions de la *Liberté* placées dans l'espace public ont retenu l'attention des historiens et des amateurs sans que, curieusement, la spécificité du monument roybonnais n'ait été vraiment soulignée<sup>3</sup>.

Le contexte politique et religieux contemporain se révèle essentiel pour comprendre l'entreprise « d'enrôlement » du chef-d'œuvre de Bartholdi par Mathias Saint-Romme. Rappelons que les initiatives législatives se multiplient au début du siècle et aboutissent à la promulgation de la loi de Séparation du 9 décembre 1905 qui entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier de l'année suivante.

---

<sup>1</sup> L'auteur remercie Serge Perraud, maire de la commune de Roybon ainsi que Gabriel Bret.

<sup>2</sup> Citons en particulier Bertrand Lemoine, *La Statue de la Liberté*, Bruxelles, Mardaga, Paris, Institut français d'architecture, 1986, 231 p. ; Mary J. Shapiro, *La Statue de la Liberté. Histoire de sa construction*, Paris, Flammarion, 1986, 61 p. ; Laurent Causel, *Bartholdi et la statue de la Liberté, commémoration d'un centenaire*, Strasbourg, Éditions de la Nuée Bleue, 1987, 40 p., jusqu'aux travaux récents de Robert Bellot, *La Liberté, histoire d'un hypermonument*, Saint-Étienne, Presses universitaires de Saint-Étienne, 2018, 118 p. et *Bartholdi, l'homme qui inventa la Liberté*, Paris, Ellipses, 2019, 623 p.

<sup>3</sup> En particulier Edward L. Kallop (with the association of Catherine Hodeir), « Models and Reductions of LIBERTY », dans Collectif, *Liberty, The French-American Statue in Art and History*, op. cit., p. 224-229. De nombreux sites internet recensent les éditions anciennes et contemporaines de la *Liberté*, parmi lesquels l'application *À nos grands hommes* (<https://anosgrandshommes.musee-orsay.fr/index.php>).

S'engage alors l'épineuse question des inventaires des biens culturels qui soulève, dans l'Isère, comme dans de nombreux départements de vives protestations et manifestations de la part des catholiques. Le 11 février 1906, la loi de Séparation est condamnée par le pape Pie X dans la lettre encyclique *Vehementer nos* tandis que l'encyclique *Gravissimo officii* (10 août 1906) interdit la formation des associations prévues par la loi pour administrer les biens mobiliers et immobiliers nécessaires à l'exercice du culte. Si l'expulsion des chartreux le 29 avril 1903 fait grand bruit dans l'opinion, dans la région des Chambaran, l'exil des bénédictins de Parménie (1880), des oblats de Notre-Dame de l'Osier et des trappistes (1903) – ces derniers sont installés sur la commune de Roybon depuis 1868 –, suscite visiblement peu de réactions<sup>4</sup> dans une région qui se distingue pourtant par sa ferveur religieuse au cours du XIX<sup>e</sup> siècle et la présence de nombreuses écoles confessionnelles – on en compte encore quatre-vingt-quinze dans les petites communes des Terres froides, de la Bièvre et des Chambaran en 1901<sup>5</sup> – situation que ne cesse de dénoncer la libre pensée et le républicain anticlérical Octave Chenavaz (1855-1912), maire de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs (1892-1910) et député de l'Isère (1895-1910). Il est vrai que ces régions catholiques du nord Isère font montre d'une intense activité architecturale au cours de la période concordataire notamment sous l'action du diocésain Alfred Berruyer (1819-1901) dont le nom est associé, outre l'église de Roybon (1871-1880), son village natal, aux grands chantiers contemporains du diocèse qu'il s'agisse de la basilique de la Salette (1852-1865), de l'église de Bourgoin (1862-1873) de la spectaculaire église de Voiron (1864-1872) sans oublier la nouvelle façade en ciment moulé de la cathédrale de Grenoble (1883-1884, auj. détruite). Berruyer conçoit une vingtaine d'églises principalement situées dans ce « périmètre » catholique – la géographie de la construction religieuse recouvrant celle de la pratique – parmi lesquelles Sermérieu, Courtenay, Champier, Cessieu, Passins, Marcollin, Thodore, Saint-André-le-Gaz mais encore Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs et Notre-Dame de l'Osier<sup>6</sup>. On ne sera pas surpris qu'à deux reprises en février 1906, les portes de l'église de Roybon furent trouvées barricadées par l'officier chargé de dresser l'inventaire des biens culturels<sup>7</sup>. Si Samuel Pelloux-Chabrey, qui succède brièvement à Mathias Saint-Romme à la mairie de Roybon (1895-1900), reste prudent sur la question congréganiste, le radical Jean Perraud, maire de 1904 à 1922, se montre beaucoup plus virulent, comme l'illustre la motion déposée en 1902 contre l'école tenue par les maristes qui scolarise près de la moitié des enfants de la commune, arguant

---

<sup>4</sup> Pierre Barral, *Le Département de l'Isère sous la Troisième République, 1870-1940*, Paris, Armand Colin, 1962 p. 248.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 298.

<sup>6</sup> Philippe Dufieux, « Un architecte au service des ambitions épiscopales : Alfred Berruyer (1819-1901), diocésain de Grenoble », *Livraisons d'histoire de l'architecture*, n° 6, 2<sup>e</sup> semestre 2003, p. 121-133.

<sup>7</sup> *La Dépêche d'Eure-et-Loir*, 11 février 1906.

que l'existence simultanée d'écoles publiques et privées entretient la division du pays et « la haine politique contre le gouvernement de la République qui a tout fait pour répandre en France, jusque dans les coins les plus reculés et à profusion l'instruction et l'éducation basée sur le bon sens et le libre examen<sup>8</sup>. » À bien des égards, le monument Saint-Romme se fera l'écho du contexte passionné de ce début du siècle.

### *Au service de la République*

Né à Vienne, avocat de formation, Mathias Saint-Romme fut, à la fin de l'Empire, secrétaire du comité central républicain de Grenoble et recommanda de voter *non* lors du plébiscite du 8 mai 1870<sup>9</sup>. Sergent-fourrier à la 1<sup>re</sup> compagnie des francs-tireurs de l'Isère pendant la guerre de 1870-1871, il est inscrit au barreau de Saint-Marcellin, dont il devint conseiller municipal avant d'être élu en 1877 conseiller général du canton de Roybon, puis maire de la commune<sup>10</sup>. Candidat à la députation dans l'arrondissement de Saint-Marcellin, il est élu aux élections du 21 août 1881<sup>11</sup> et siège à gauche<sup>12</sup>. Porté, le 4 octobre 1885, sur la liste républicaine unique du département de l'Isère, il est réélu, 5<sup>e</sup> sur 9, par 60 598 voix (112 659 votants, 162 975 inscrits), et se rallie aux cabinets de Maurice Rouvier et de Pierre Tirard à propos de la loi du 21 mars 1905, qui réduit à deux ans la durée du service militaire, et appuie les mesures relatives à la loi du 26 juin 1886, dite aussi loi d'exil, relative aux membres des familles royale et impériale ayant régné en France. Or, c'est précisément sous le ministère Rouvier (24 janvier 1905 au 18 février 1906) que fut adoptée la loi du 9 décembre 1905 dite de Séparation. Dans ces décennies décisives, libre pensée, anticléricalisme et républicanisme se confondent en un combat commun.

Fils de notaire et avocat au barreau de Grenoble, son père Henri Saint-Romme s'illustra tout particulièrement sous la Restauration à la faveur d'un procès retentissant, opposant le duc de Clermont-Tonnerre, le marquis de la Tourette et le comte de Menou à la commune de Roybon, relatif à la propriété de six mille arpents de forêt donnés en 1771 par Louis XV – à titre d'inféodation – au gouverneur de la province du Dauphiné (Jules de Clermont-Tonnerre) ainsi

---

<sup>8</sup> Roybon, archives de la commune, 1D11, compte-rendu de la séance du conseil municipal, 16 mars 1902. Motion rejetée.

<sup>9</sup> Gustave Vapereau, *Dictionnaire universel des contemporains : contenant toutes les personnes notables de la France et des pays étrangers*, Paris, 1893, p. 1392.

<sup>10</sup> Adolphe Robert, Edgar Bourloton et Gaston Cougny (dir.), *Dictionnaire des parlementaires français [...] depuis le 1<sup>er</sup> mai 1789 jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 1889*, Paris, 1889- 1891, p. 247.

<sup>11</sup> Par 12 726 voix (14 045 votants, 22 625 inscrits), *ibid.*

<sup>12</sup> Mathias Saint-Romme se prononce en particulier sur le recrutement de l'armée et, dans la discussion de la loi sur la réforme de la magistrature (juin 1883), fait voter l'incompatibilité du mandat législatif avec les fonctions judiciaires. *Ibid.*

qu'au lieutenant général des armées du roi (Louis François de Monteynard). Après de multiples rebondissements, l'affaire est plaidée par Saint-Romme en octobre 1828 et cette passe d'armes l'impose immédiatement sur la scène politique départementale comme un défenseur des libertés communales face aux prétentions aristocratiques contemporaines. L'avocat applaudit certes à la Révolution de 1830 mais se rallie immédiatement à l'opposition libérale, collabore au *Dauphinois* et au *Patriote des Alpes*, devient conseiller général et se présente en 1846 comme candidat de l'opposition à la Chambre des députés mais échoue avec 175 voix contre 192 face au député sortant, Raymond de Béranger<sup>13</sup>. La révolution de février 1848 le fait procureur général près la cour d'appel de Grenoble avant d'être élu le 23 avril de la même année représentant de l'Isère à l'Assemblée constituante ce qui l'amène à se démettre immédiatement de ses fonctions judiciaires. Saint-Romme adopte la ligne républicaine et signe en particulier la demande de mise en accusation de Louis-Napoléon Bonaparte après l'échec du coup de main de Boulogne, le 6 août 1840, se prononce contre l'expédition votée par l'Assemblée nationale afin de porter secours aux républicains romains insurgés contre les prétentions papales (1849) mais aussi contre la loi Falloux-Parieu sur l'enseignement (1850). Proscrit en raison de sa protestation contre le coup d'État du 2 décembre 1851, il est arrêté le 2 janvier suivant à Roybon par le sous-préfet de Saint-Marcellin<sup>14</sup> puis interné plusieurs mois au fort de la Vitriolerie à Lyon<sup>15</sup>. Retiré de la vie politique, l'homme se consacre dans les années suivantes à l'étude des questions d'agronomie. Bien que professant des idées républicaines, localement Henri Saint-Romme fit preuve de modération, se distinguant même comme l'un des bienfaiteurs de la commune et de l'église du village, aux côtés d'Henriette de Luzy-Pelissac, « protégé du prieur trappiste de Chambarand<sup>16</sup> », selon son confident et ami l'abbé Théodore Combailot<sup>17</sup> qui prononça son oraison funèbre lors de ses obsèques célébrées le 8 février 1862<sup>18</sup>.

Dans son roman paru en 1885 (*Le Grand village*)<sup>19</sup> le journaliste anticlérical, franc-maçon et communaliste, Edgar Monteil (1845-1921), retiré à Thodure (Isère) après le plébiscite du 8 mai 1870 – soit à une dizaine de kilomètres au nord de Roybon par Viriville –, fait de la commune de Roybon l'un des épicycles de la lutte antireligieuse sur la fin du siècle dans une critique de mœurs naturaliste mettant en scène un parti réactionnaire animé par un maire bonapartiste et

---

<sup>13</sup> Adolphe Robert, Edgar Bourloton et Gaston Cougny (dir.), *Dictionnaire des parlementaires français*, op. cit., p. 247.

<sup>14</sup> *Le XIX<sup>e</sup> siècle*, 26 septembre 1906.

<sup>15</sup> *Journal des débats politiques et littéraires*, 4 juillet 1906.

<sup>16</sup> *L'Impartial dauphinois*, 1<sup>er</sup> juin 1860.

<sup>17</sup> Disciple de Lamennais, missionnaire et orateur de renom, l'abbé Combailot (1797-1873), né à Chatenay (Isère) est à l'origine de la congrégation des religieuses de l'Assomption fondée en 1839-1840.

<sup>18</sup> *L'Impartial dauphinois*, 11 février 1862.

<sup>19</sup> Edgar Monteil, *Le Grand village*, Paris, Charpentier et C<sup>ie</sup>, 1885, 393 p. Le roman a été publié en épisodes en 1882-1883 dans *La République française*, quotidien fondé par Gambetta en 1871.

clérical face à l'émergence d'une opinion laïque sur fond d'alliances matrimoniales, de campagnes électorales et de pèlerinages au sanctuaire marial de Notre-Dame de l'Osier<sup>20</sup> ; l'opposition républicaine agissant au sein d'un cercle littéraire dont la présence est attestée dès 1855<sup>21</sup>. À bien des égards, *Le Grand village* se fait l'écho de la destinée politique de Saint-Romme : le grand-père de Monteil était propriétaire dans l'Isère et avait exercé plus de trente ans durant les fonctions de juge de paix à Roybon et son propre père, Charles-François, magistrat, a été révoqué en 1851 en raison de son opposition au coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte ; l'écrivain évoluant dans un milieu familial protestant, laïque et voltairien<sup>22</sup>. Le roman s'achève par le triomphe du parti républicain qui conduit une cavalcade révolutionnaire dans les rues de Roybon sur l'air de la *Carmagnole* ! Une telle fiction à quatre ans du centenaire de 1889 ne laisse pas de surprendre à considérer que la commune n'envoya aucun représentant du clergé pas plus que du tiers-état à l'assemblée de Vizille – c'est-à-dire à la réunion des états généraux du Dauphiné (21 juillet 1788), considérée comme le prélude à la Révolution – et que les bois des Chambaran servirent de refuge aux prêtres réfractaires mais encore à l'évêque constitutionnel de l'Isère, M<sup>gr</sup> Henri Reymond, sous la Terreur. Le curé de Roybon, Antoine Rojat, qui refusera de prêter serment à la constitution civile du clergé, dut certes s'enfuir et s'exiler, le 26 février 1794 (8 ventôse an II), deux cloches de l'église furent envoyées à la Convention pour couler des canons<sup>23</sup> tandis que le nom même de la commune – on le comprend – fut changé un temps en *Chambaran*. Sans rester en marge des événements contemporains, l'isolement géographique du plateau de Chambaran a visiblement préservé la région de Roybon des excès révolutionnaires.

Toujours est-il que plus de quarante ans après la mort de son père, survenue en 1862, Mathias Saint-Romme caresse l'ambition d'ériger un monument destiné à asseoir sa notoriété. À quel moment un tel projet est-il étudié ? La question demeure complexe tant les dates se multiplient sur le monument : celle du 14 JUILLET 1903, inscrite sur la tablette de la *Liberté*, renseignerait l'année de la fonte. Un cerclage ajouté au pied de l'allégorie porte lui la mention 22-23 SEPTEMBRE 1906, correspondant aux solennités d'inauguration. Enfin, la date du 25 SEPTEMBRE 1906 est gravée dans la pierre du socle de l'édifice afin de commémorer ces mêmes cérémonies. Si cette dernière mention pourrait résulter d'une simple erreur du graveur,

---

<sup>20</sup> Deux ans plus tard, Monteil se présente comme candidat radical à une législative partielle dans l'Isère mais échouera au second tour (5 juin 1887) face à son principal concurrent François-Maximin Valentin.

<sup>21</sup> Archives départementales de l'Isère, 3 O 347/4-5. Le cercle littéraire de Roybon a été autorisé à Roybon par le préfet de l'Isère en avril 1855, celui de Saint-Marcellin existe depuis 1843, celui de Pont-en-Royans sera créé en 1866.

<sup>22</sup> Vincent Wright, « La carrière mouvementée du préfet Montiel. Préfet des loges », dans *La Revue administrative*, 26<sup>e</sup> année, n° 153, mai-juin 1973, p. 251-260.

<sup>23</sup> Selon J. Capelier, *Roybon, ses origines, son histoire*, Roybon, Syndicat d'initiative, 1925 p. 35.

l'inauguration officielle s'étant bien déroulée le 23 septembre, cette chronologie hasardeuse ajoute à la confusion. Il faut au reste souligner que la date du 14 JUILLET 1903 – dissimulée sous une couche de peinture en 1906 et gravée en dessous de celle du 14 JUILLET 1789 sur la tablette tenue par la *Liberté* – a été révélée lors de la restauration du monument en 1986<sup>24</sup>. Cette première date correspond précisément à celle de l'inauguration de la statue de la Liberté de Poitiers – dont la tablette renseigne les mêmes dates que celle de Roybon –, remise à la ville par les loges « Solidarité » de Poitiers et « Solidarité Sociale » de Neuville-de-Poitou (Vienne) en l'honneur du général Berton qui fut guillotiné sur la place du Pilon (aujourd'hui place de la Liberté)<sup>25</sup>. Fondues en 1903, les statues poitevine et roybonnaise auraient probablement dû être dévoilées au public le même jour ; le monument Saint-Romme possède d'ailleurs l'une des trois dernières fontes de la *Liberté* réalisées du vivant de l'artiste avec celles de Poitiers et de Buenos-Aires. On observe également qu'à partir de 1903, Saint-Romme se retire progressivement de la vie publique et cesse d'intervenir à la Chambre<sup>26</sup>. Le 29 avril de la même année les chartreux sont expulsés, 17 mai, l'association nationale des libres-penseurs organise une « grande journée de la libre-pensée » en faveur de la Séparation des Églises et de l'État ; plus de deux cent réunions ont lieu dans toute la France, tandis que le 23 juin, le projet déposé par le député Alfred Massé d'interdire pendant trois ans aux anciens congréganistes sécularisés d'enseigner dans la commune où ils exerçaient est adopté par la Chambre. S'agirait-il pour Saint-Romme de préparer les esprits et d'anticiper les évolutions législatives à venir tout en matérialisant son action dans sa commune par le truchement d'un monument dédié à son père ? Un tel délai entre la fonte et l'inauguration laisse à penser que cette édition de la *Liberté* et le bas-relief dédié à Henri Saint-Romme – daté de 1906 – ne devaient pas nécessairement se réunir à Roybon. Sans doute a-t-il fallu également l'élection d'un nouveau maire radical à la mairie de Roybon en 1904 pour que le projet, conçu plusieurs années plus tôt, se concrétise.

### *L'appel à la Liberté*

---

<sup>24</sup> Rappelons que la date originelle inscrite par Bartholdi sur le modèle est le 4 juillet 1776 (JULY IV MDCCLXXVI), jour de la déclaration de l'indépendance des États-Unis. La date du « 15 NOVEMBRE DE 1889 », figurant sur l'exemplaire du Luxembourg (auj. musée d'Orsay) correspond à l'inauguration de la statue placée sur l'Île aux Cygnes à Paris. La réplique du pont de Grenelle à Paris porte les inscriptions suivantes : IV JUILLET 1766 / 14 JUILLET 1789.

<sup>25</sup> Si l'édition de Poitiers est l'œuvre de la fonderie du Val d'Osne, il n'est pas interdit de penser que celle de Roybon ait été fondue en même temps par le même fondeur, bien que le nom du fondeur Durenne figure sur le socle rapporté pour les cérémonies des 22 et 23 septembre 1906. La prochaine restauration du monument devrait permettre de préciser ce point important.

<sup>26</sup> À compter de 1912, il n'appartient plus à aucune commission et ne se représente pas lors du renouvellement de 1920 ; il meurt la même année.

Les conditions dans lesquelles cet étonnant projet vit le jour demeurent incertaines en l'absence de sources susceptibles de retracer la genèse du monument. Localement, l'*affaire* Saint-Romme s'inscrit dans le projet d'aménagement d'une nouvelle place publique pour laquelle la commune se porte acquéreur de plusieurs maisons incendiées et de parcelles dès 1903 : « le bourg de Roybon est dépourvu de place » – expose à son conseil le maire de la commune Joseph Germain (1900-1904) – « c'est un grand inconvénient pour la circulation les jours de foires et marchés, nombre de marchands forains sont obligés de s'installer sur la rue déjà étroite<sup>27</sup> ». En mai 1903, un projet d'ensemble détaillant les acquisitions nécessaires est présenté en conseil municipal et adopté. Outre l'aménagement d'une place à proximité immédiate de la halle du village, il s'agit également d'améliorer la desserte du centre bourg, d'établir une nouvelle halle et de créer une avenue pour faciliter l'accès à la gare du tramway (avenue de la gare) dans la perspective de l'achèvement de la ligne allant de Saint-Jean de Bournay à Saint-Marcellin. Un emprunt de 7 000 frs est autorisé par le préfet le 29 novembre 1904 pour le financement des acquisitions et des travaux de terrassement qui s'engagent au printemps suivant<sup>28</sup>. Le 5 mars 1905, le nouveau maire expose à son conseil que sur l'initiative du comité départemental d'action républicaine, il a été décidé d'élever un monument à la mémoire d'Henri Saint-Romme « un monument de reconnaissance<sup>29</sup> » et qu'une commission exécutive a été nommée à cet effet en réunissant au sein d'un comité d'honneur les personnalités les plus en vue du monde politique et administratif du département, recueillant « des adhésions et des souscriptions fort généreuses » ; Mathias Saint-Romme conservant de toute évidence la haute main sur le projet. Perraud propose de voter une subvention de 400 frs, portée à 500 frs « considérant les services rendus à la République et à la commune de Roybon ». Plus important, la commune s'engage à offrir une place d'honneur au monument. Si un crédit de 50 frs est ouvert le 4 février 1906 par la commune en vue de l'organisation d'un banquet célébrant la réélection de Saint-Romme au sénat, il n'est fait aucune mention des festivités des 22 et 23 septembre suivant dans les archives communales. L'autorisation d'installer le monument sur la nouvelle place du village est accordée le 3 mai seulement par le conseil municipal tandis qu'un mois plus tard (3 juin 1906), le conseil municipal décide le déplacement de la halle publique, datant de 1806, qui occupe toute la partie septentrionale de la place<sup>30</sup> ; dernière décision conditionnant l'installation du monument au

---

<sup>27</sup> Roybon, archives communales, 1D11, compte-rendu du conseil municipal, 29 mars 1903.

<sup>28</sup> *Ibid.*

<sup>29</sup> *Ibid.*

<sup>30</sup> Le 15 juillet 1906, le conseil municipal décide de déplacer la halle au bas du village sur une petite place près de la gare du tramway.

centre du nouvel espace public. Fortuitement, la halle est détruite par un incendie quelques semaines plus tard. Les travaux du monument furent donc réalisés en à peine quatre mois.

Il semble au demeurant que Saint-Romme ait fait appel à l'architecte départemental Marius Ricoud (1850-1903) pour la conception du projet ; ses travaux étant poursuivis par son associé Joseph Chatrousse après 1903. Dans les dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, l'agence Chatrousse et Ricoud se distingue par la construction de nombreux immeubles parmi lesquels le Grand hôtel moderne des Trois Dauphins à Grenoble (1902-1903), des fabriques et des manufactures mais encore de nombreux équipements publics dans la région – Ricoud est architecte départemental et architecte des hospices civils de Grenoble – dont le nouvel hôtel de ville de Saint-Marcellin (1902) et l'hôpital pavillonnaire de la Tronche, achevé en 1913. Soulignons que l'architecte Alfred Rome (1869-1940), auteur de la mairie-halle-justice de Paix de Roybon, élevée entre 1928 et 1931 (sur un projet de 1910), a précisément racheté l'agence Chatrousse et Ricoud après la mort du dernier associé en 1914<sup>31</sup>. Le monument de Roybon, composé d'un obélisque posé sur une base à gradins et sommé de la *Liberté* est orné d'un bas-relief dédié à Saint-Romme du sculpteur grenoblois Auguste Davin (1866-1937)<sup>32</sup> sur sa face orientale ; la partie inférieure annonçant la typologie des monuments aux morts qui ne devaient pas tarder à se multiplier dans les communes au lendemain de la Première Guerre mondiale. Sur ses faces nord et sud, deux mascarons en têtes de dauphins – faisant office de fontaines –, sont également modelées par Davin.

La souscription publique – ouverte en 1906 –, recueille 7 200 frs auxquels s'ajoutent deux subventions, l'une de la commune (500 frs), l'autre du conseil général (250 frs) ; montants qui permirent la commande du bas-relief du monument. Les liens entre le commanditaire et Bartholdi sont attestés par plusieurs œuvres de l'artiste toujours conservées à Roybon (ancien château Saint-Romme, auj. maison d'enfants) dont le plâtre original *Le Petit vigneron* ou *Jeune vigneron alsacien* (1869)<sup>33</sup>, offert par la veuve de l'artiste à Mathias Saint-Romme, ainsi qu'une maquette du *Tonnelier alsacien* (1902, Colmar, maison des Têtes) ; dernières œuvres qui

---

<sup>31</sup> Alfred Rome est élève de l'École des Beaux-Arts de Paris. Il est architecte départemental, puis architecte des monuments historiques de l'Isère. Il est l'auteur de nombreux immeubles de logements, de l'Institut polytechnique (1913) et de la cité de la Capuche à Grenoble (1926).

<sup>32</sup> Davin est élève d'Alexandre Falguière à l'École des Beaux-Arts de Paris et de Jules Chaplain. Le plâtre original du bas-relief a été installé, vraisemblablement peu après l'inauguration du monument, dans la montée d'escalier du château Saint-Romme à Roybon où il se trouve toujours.

<sup>33</sup> Signé : A. Bartholdi, 1869 (inscription et dédicace sur une plaque de cuivre) : LE VIGNERON ALSACIEN PAR A. BARTHOLDI SOUVENIR DE MME V<sup>E</sup> BARTHOLDI A M. SAINT-ROMME SENATEUR.

arrivent peut-être à Roybon l'année même de l'inauguration du monument<sup>34</sup>. La commune de Roybon conserve également un buste de *Mathias Saint-Romme* (auj. mairie de Roybon), datant de 1885, réalisé par Auguste Rubin (1841-1909), également d'origine grenobloise, élève et proche collaborateur de Bartholdi, qui modèle à la même époque le médaillon du tombeau Bartholdi au cimetière de Montparnasse à Paris (1905) ainsi que le *Monument à Bartholdi* placé dans le parc du Château d'eau à Colmar (1907) avec Louis-Hubert Noël. Il se trouve que Rubin compte pour l'un des principaux bénéficiaires du testament de Bartholdi (7 octobre 1904) qui se voit léguer notamment la propriété de l'atelier de son maître à Montrouge<sup>35</sup>. L'historiographie raconte que Mathias Saint-Romme et Bartholdi se seraient rencontrés lors de la mobilisation de 1870 et que la *Liberté* de Roybon aurait été offerte par le sculpteur en souvenir de leur longue amitié. Le sculpteur, alors chef d'escadron des gardes nationales et agent de liaison du gouvernement, chargé de l'intendance, fait fonction d'aide de camp de Garibaldi, qui commande l'armée des Vosges constituée en octobre 1870 ; Saint-Romme, quant à lui, est sergent-fourrier à la 1<sup>re</sup> compagnie des francs-tireurs de l'Isère. Deux bas-reliefs, qui pourraient être attribués à Bartholdi, toujours conservés au château Saint-Romme à Roybon semblent se faire l'écho de l'aventure garibaldienne à laquelle les deux hommes furent associés, comme le suggèrent les foulards noués autour du cou de plusieurs personnages : peut-être faut-il voir ici *Le Raid sur Dijon* et *La Défense d'Autun* (21 novembre – 1<sup>er</sup> décembre 1870), deux épisodes habituellement associés dans l'histoire de l'armée des Vosges. On sait combien la figure de Garibaldi impressionna durablement Bartholdi comme chantre de la liberté des peuples et ardent défenseur de l'idéal démocratique ; nul doute que le « héros des héros » fit également grande impression à Saint-Romme qui fit installer ces bas-reliefs, ainsi que le plâtre original de Davin, respectivement dans le hall d'entrée et l'escalier du château, associant de fait son engagement lors de la guerre de 1870 à la destinée politique de son père.

L'inauguration du monument de Roybon (23 septembre 1906) est placée sous la présidence d'honneur d'Antonin Dubost, maire de la Tour-du-Pin, sénateur de l'Isère et président du Sénat et du franc-maçon anticlérical et conseiller général d'Ambérieu, Alexandre Bérard, alors sous-secrétaire d'État aux Postes. L'événement réunit les principales figures du radicalisme et du socialisme départemental : on relève en particulier la présence de Gustave Rivet, sénateur de l'Isère, celle des députés Simon Plissonnier, Chenavaz, Claude Rajon et Antonin Chanoz auxquels s'ajoutent de nombreux conseillers généraux et d'arrondissement. Tous ou presque

---

<sup>34</sup> En 1906, Jeanne-Émilie Bartholdi offre également au musée des Beaux-Arts de Grenoble le plâtre original de la statue de Champollion réalisée pour l'exposition universelle de 1867.

<sup>35</sup> Archives nationales, MCETC/1593.

arrivent le dimanche à 10 heures du matin par le tramway – le tronçon de Viriville à Roybon qui permet de relier la commune à La Côte-Saint-André en une heure et demie avait été inauguré le 27 mai 1901<sup>36</sup>. Accueillis par le maire et son conseil municipal, le cortège se rend sur la nouvelle place en musique avant d’entonner une vibrante *Marseillaise* et de dévoiler le monument. Après une réception à l’hôtel de ville, suivie d’une traditionnelle remise de décorations, un banquet républicain réunit six à sept-cents convives dans l’un des bâtiments de la gare. Au cours du déjeuner, Bérard et le député radical-socialiste Antoine Buyat s’emportent dans une virulente défense de la politique antireligieuse : « Le lien est définitivement brisé » – déclare Buyat – « entre l’Église romaine et la France de la Révolution. Il ne se renouera pas<sup>37</sup> », tout en associant invariablement la figure d’Henri Saint-Romme à ce combat passionné<sup>38</sup>.

Mais une association d’idées aussi opportune ne fut pas du goût de tous si l’on en juge par la réaction de la famille Saint-Romme et notamment des deux sœurs de Mathias, Adèle et Marie Saint-Romme, qui refusèrent que leur père fût assimilé à l’anticléricalisme virulent de leurs contemporains. Si l’on en croit la presse, Mathias Saint-Romme s’était visiblement gardé de les inviter. Quelques jours après l’événement, Paul Perrin, mari d’Adèle Saint-Romme, diffuse une lettre, reproduite par plusieurs quotidiens<sup>39</sup>, dans laquelle Henri Saint-Romme est décrit comme un père de famille bienveillant à l’égard du catholicisme – ami de Lacordaire et de Montalembert –, mais encore du curé de la paroisse duquel il reçut les derniers sacrements. Quelques années plus tôt, en 1901, c’est dans une atmosphère infiniment plus apaisée que l’arrivée du tramway à Roybon avait été fêtée, réunissant le nouveau maire (Germain) et son conseil municipal, le sous-préfet de Saint-Marcellin et dom Jean-Baptiste, abbé de la trappe de Chambaran dont la production de bière pouvait désormais être exportée plus facilement grâce à ce nouveau moyen de transport<sup>40</sup>. Rappelons également que l’église paroissiale s’orne depuis 1880 – année de l’achèvement des travaux – d’un exceptionnel ensemble de vitraux monogrammés réunissant les principales figures contemporaines de la commune : le maire (S[aint]R[omme], monogramme couvert d’une couronne crénelée et dont le mandat de député de l’Isère est symbolisé par un dauphin) ; la bienfaitrice de l’église, [Henriette] M[erlière]d[e]L[uzy], dont l’époux fut sénateur sous le Second Empire<sup>41</sup> et l’architecte –

---

<sup>36</sup> *Le Moniteur Viennois*, 31 mai 1901.

<sup>37</sup> *L’Humanité*, 25 septembre 1906.

<sup>38</sup> Une composition de circonstance (*Le Proscrit dauphinois*) a été jouée par treize sociétés de musique.

<sup>39</sup> *Libre parole* (29 septembre 1906), *L’Éclair* (28 septembre 1906), *Le Temps* (28 septembre 1906).

<sup>40</sup> *Le Salut public*, 1<sup>er</sup> juin 1901. Mise en service le 3 juin 1901. « cette section est l’une des plus pittoresques de la ligne ».

<sup>41</sup> Henriette Bocon de Saint-Ferréol de la Merlière (1799-1872) épouse en 1825 Louis-Henri-François de Luzy-Pélissac. Celui-ci entre dans l’armée sous la Restauration, fait colonel en 1844 et général de brigade en 1848, il sert en Algérie avant d’être promu général de division en 1854. Il est fait grand officier de la Légion d’honneur au lendemain de la bataille de Solférino où il se distingue particulièrement et fut successivement député de la Drôme (1863-1869) et sénateur quelques jours seulement,

A[lfred]B[erruyer], qui prit soin d'associer son chiffre à une règle – et non à une équerre – avec un compas, évitant ainsi toute confusion avec la symbolique maçonnerie<sup>42</sup>. L'ancien maire et opposant conservateur à Saint-Romme, Léon Pelloux-Chabrey, offrira quant à lui deux verrières historiées ainsi que les fonts baptismaux. Mais l'observateur attentif remarquera également que les chapiteaux de la nef comportent des fleurs de lys soutenant une croix nimbée, dans une allusion à peine voilée aux convictions légitimistes de l'architecte. Vingt ans plus tard, de toute évidence le temps n'est plus à la concorde.

Pour Mathias Saint-Romme, l'enjeu revêt une importance majeure au moment même où sa carrière politique est fragilisée. Maire de Roybon depuis 1878, il est certes réélu sénateur en 1895, mais n'obtient pas la majorité dans sa commune à cette dernière élection ce qui l'amène à remettre sa démission avec fracas<sup>43</sup>. « Qu'est-ce que le canton de Roybon ? » s'interroge *Le Gaulois* (6 août 1895) : « Un petit canton où des trappistes brassent de la bière, où se trouve un camp d'artillerie, où est né M<sup>gr</sup> Hugonin, évêque de Bayeux et où villégiature M. H. Meyer, juge d'instruction près le tribunal de la Seine qui a instruit depuis deux ans tous les procès anarchistes de Paris et qui est conseiller général du canton voisin, le canton de La Côte Saint-André où est né Hector Berlioz » et de conclure : « un canton bien parisien ». Au début des années 1890, Saint-Romme fait face à une opposition de plus en plus forte dans sa circonscription, menée par le notaire Samuel Pelloux-Chabrey qui emporte la mairie en 1895<sup>44</sup>. Plus encore que les sénatoriales de 1895, les législatives de 1902 marquent un véritable tournant dans sa carrière, la presse parlant d'« effondrement » après vingt-cinq années de mandats : « Saint-Romme battu, c'est Rajon, c'est Chenavaz, c'est Buyat, c'est Plissonnier, c'est Jouffray [...] qui partagent ce lamentable échec<sup>45</sup>. » Mais Pelloux-Chabrey est battu à son tour aux élections de 1900 par Germain avant d'être arrêté et incarcéré pour abus de confiance quatre ans plus tard<sup>46</sup>. C'est à l'entrepreneur Jean Perraud – ami de Saint-Romme –, qui succède à Germain aux élections de 1904, que revient le soin d'organiser les festivités de septembre 1906.

De nombreuses questions demeurent en suspens. Pour quelles raisons l'inauguration s'est-elle déroulée sur deux jours, c'est-à-dire les samedi 22 et dimanche 23 septembre 1906 alors que le

---

nommé le 6 mai 1869, il meurt le 24 mai suivant d'une attaque d'apoplexie. Adolphe Robert, Edgar Bourloton et Gaston Cougny (dir.), *Dictionnaire des parlementaires français*, op. cit., t. IV, p. 204.

<sup>42</sup> S'ajoutent également les monogrammes de la commune (R[oybon]), de L[éon]XIII et de S[aint]J[ean]-B[aptiste] auquel l'église est dédiée

<sup>43</sup> *Le Salut public*, 7 août 1895.

<sup>44</sup> Il est destitué le 16 janvier 1904. Son père Léon Pelloux-Chabrey (1829-1895), avait été élu maire de Roybon en 1867. Révoqué en 1870, il est réélu en 1871 et donne sa démission en 1878. *Les Alpes illustrées*, 25 avril 1895.

<sup>45</sup> *Le Salut public*, 5 août 1902.

<sup>46</sup> *Le Patriote républicain*, 18 janvier 1904.

dévoilement de l'œuvre n'eut lieu que le dimanche, précisément à l'heure de l'office dominical ? Est-ce un moyen de réunir une foule de curieux, on parle de trois à quatre mille personnes, pour une population de près de 1 600 âmes en 1906, afin de conférer à l'événement une dimension régionale ? Pour quelle raison la date du 25 septembre est-elle gravée sur le monument comme celle de son inauguration alors même que celle-ci eut lieu deux jours plus tôt ? Comment expliquer enfin qu'une erreur de date se soit insérée sur l'épigraphe de Saint-Romme, né en 1796 et non en 1797 comme précisé<sup>47</sup> ?

### *Les éditions de la Liberté*

Sans qu'il soit besoin de s'étendre sur la genèse de l'œuvre célèbre conçue à partir de 1871 et inaugurée en 1886 dans le port de New York –, il faut rappeler que la *Liberté* fit l'objet de nombreuses variantes et éditions du vivant même de Bartholdi – dans des *corpus* et des filiations assez complexes à restituer – poursuivant une visée à la fois commerciale et médiatique, le financement du projet reposant pour partie sur la vente de maquettes mais plus encore sur les souscriptions, collectes et subventions auxquelles les réseaux maçonniques français et américains apporteront leur puissant concours. En 1876, deux-cents maquettes de la *Liberté* (dites « modèle du comité ») sont mises en vente des deux côtés de l'Atlantique ; il s'agit de réductions en terre cuite d'une hauteur d'un mètre, signées par le sculpteur, estampillées et numérotées. Outre ce modèle destinée aux amateurs, une multitude d'objets dérivés sont mis sur le marché, du presse-papier au serre-livre, afin de susciter une large adhésion populaire largement relayée par la presse et la photographie contemporaines. Bartholdi veillera à promouvoir le projet grâce à la diffusion d'éditions de tailles différentes tout en gérant attentivement ses droits notamment avec les différents fondeurs. De son vivant, l'artiste offrit de nombreuses maquettes de tailles et de matériaux variés de la *Liberté*, qu'il s'agisse de celle conservée aujourd'hui conservée au musée des Beaux-Arts de Lyon comme de la reproduction dédicacée par le sculpteur au commandant Lespinasse de Saune qui assura le transport de la statue de Rouen jusqu'à New York en 1885 sur la frégate opinément baptisé *L'Isère*<sup>48</sup>. Le modèle original en plâtre patiné bronze, haut 2,83 mètres et exécuté en 1878, a été légué au conservatoire des Arts et Métiers à Paris par la veuve du sculpteur en 1905. Il s'agit d'une réduction au 1/16<sup>e</sup> de la statue offerte aux États-Unis<sup>49</sup>. Une première édition est réalisée en

---

<sup>47</sup> Henri Saint-Romme est né le 12 septembre 1796 (26 fructidor an IV). Grenoble, Archives départementales de l'Isère, état civil, 9NUM1/5E348/3.

<sup>48</sup> Auj. Aisne, musée franco-américain du château de Blérancourt.

<sup>49</sup> Bois, plâtre bronzé et fer, 283 x 75 x 75 cm, 322 kg (inv. 13768-0001-001).

1878 à huit exemplaires par les E<sup>ts</sup> Susse. En 1889, une nouvelle édition en bronze de même dimension est commandée par Bartholdi à la fonderie Thiébaut (Paris) et présentée lors de l'Exposition universelle de Paris en 1900. Ce dernier exemplaire a été acquis par l'État pour le musée du Luxembourg sur une suggestion de l'artiste lui-même qui céda son œuvre contre le simple remboursement de la fonte. Longtemps exposée dans le jardin du Luxembourg, l'œuvre accueille depuis 2012 les visiteurs à l'entrée de la galerie de sculptures du musée d'Orsay à Paris. Les frères Thiébaut réaliseront également une version monumentale de la *Liberté* – don des États-Unis à la France –, haute de onze mètres, dont un exemplaire se dresse depuis 1889 à l'extrémité de l'Île aux Cygnes à Paris (pont de Grenelle).

Enfin, le modèle en fonte de fer bronzée d'une hauteur de près de trois mètres auquel se rattache le monument de Roybon, s'apparente à celui figurant dès 1900 au catalogue de la fonderie d'art du Val d'Osne établie à Osne-le-Val (Haute-Marne)<sup>50</sup> mais encore à celui diffusé par la fonderie Durenne à Sommevoire (Haute-Marne) dont le nom figure sur la base qui insère le monument roybonnais. La provenance même de la statue demeure incertaine. S'agit-il d'un don du sculpteur à Mathias Saint-Romme, comme la tradition le prétend, ou d'une acquisition réalisée par le sénateur de l'Isère auprès de l'artiste ? Si l'hypothèse d'un don à Saint-Romme n'est sans doute pas à exclure – une édition de la *Liberté* est offerte par Bartholdi en 1888 à la ville de Bordeaux – en tout état de cause, aucune information ne nous est parvenue non plus quant au transport de l'œuvre et son installation dans le courant de l'été 1906. Assez étrangement, la *Liberté* a pratiquement été passée sous silence dans les articles de presse contemporains tandis que le bas-relief de Davin est souvent mentionné et parfois même reproduit<sup>51</sup>. Loin de constituer un simple poncif modelé à partir de photographies, le portrait de Saint-Romme s'impose par son naturalisme et ses qualités psychologiques, le lierre proliférant qui entoure le médaillon établissant le lien subtil avec le socle de la *Liberté*.

Une dizaine de fontes de la *Liberté* – dans son édition de trois mètres – ont été érigées dans l'espace public français entre 1880 et 1920 parmi lesquelles celles de Cléguérec (Morbihan, 1882)<sup>52</sup>, de Saint-Affrique (Aveyron) – élevée à l'occasion du centenaire de la Révolution

---

<sup>50</sup> *Société anonyme des hauts-fourneaux et fonderies du Val d'Osne*, album n° 2, fontes d'art, 1900, fontaines, vases, statues profanes et animalières, pl. 387 (modèle n° 395). Le modèle pèse 550 kg et culmine à près 3,50 mètres avec un globe lumineux. [https://e-monumen.net/patrimoine-monumental/vo2\\_pl387\\_d-candelabres-torches/](https://e-monumen.net/patrimoine-monumental/vo2_pl387_d-candelabres-torches/)

<sup>51</sup> Le modèle en plâtre du bas-relief est notamment reproduit en première page du *Petit journal* (23 septembre 1906).

<sup>52</sup> Le monument est érigé à la mémoire du maréchal des logis Joseph Pobéguin, membre de la mission Flatters chargée d'ouvrir de nouvelles voies à travers le Sahara.

française en 1889 comme celles de Lunel (Hérault, 1889)<sup>53</sup>, de Poitiers (1903), de Roybon (1906), de Saint-Cyr-sur-Mer (Var, 1913), de Saint-Étienne (1915), de Châteauneuf-la-Forêt (Haute-Vienne, 1924) et de Cambrin (Pas-de-Calais, 1925). Aux côtés des monuments élevés à l'occasion du centenaire de la Révolution française, les autres fontes revêtent une signification commémorative (Cléguérec, Poitiers, Lunel, Saint-Cyr-sur-Mer) ou funéraire (Cambrin, Châteauneuf-la-Forêt). Durenne n'aurait fondu que quatre exemplaires de la *Liberté* à partir du modèle conservé aujourd'hui au CNAM : Roybon et Saint-Cyr-sur-Mer auxquels s'ajoutent un exemplaire érigé à Buenos-Aires en 1903 et la statue livrée en 1954 pour la base aérienne de Chaumont-Semoutiers (Haute-Marne)<sup>54</sup>. Les autres éditions sont réalisées par la fonderie du Val d'Osne. De ce *corpus* bartholdien, seules les statues de Poitiers et de Roybon possèdent un lien attesté avec la maçonnerie dont l'importance dans l'œuvre de Bartholdi n'est plus à démontrer, l'artiste évoluant dans un milieu philanthropique « illuminé » et protestant. Il faut rappeler que la célèbre loge *Alsace-Lorraine* du Grand Orient à laquelle il s'affilie en 1875 réunit l'élite républicaine contemporaine – Paul Doumer, Jules Ferry, Jean Macé, Théodore Reinach, Léon Gambetta et Pierre Savorgnan de Brazza pour ne citer qu'eux –, et joua un rôle majeur dans la lutte antireligieuse de la fin du siècle<sup>55</sup>. À compter des années 1870, la franc-maçonnerie s'impose comme l'une des matrices intellectuelle et philosophique de Bartholdi dont la *Liberté éclairant le Monde* constitue la matérialisation spectaculaire. Nul doute que l'idéalisme maçonnique ait favorisé la communion d'esprit qu'il semble s'est nouée entre Saint-Romme et l'artiste.

### *De la Révolution à la Séparation*

Pour quelles raisons un tel monument n'a-t-il pas vu le jour à l'occasion du centenaire de la Révolution alors même que Mathias Saint-Romme exerçait les fonctions de maire ? On objectera que le monument commémorant les événements de l'été 1788 (journée des Tuiles et réunion des états généraux du Dauphiné), c'est-à-dire la fontaine des trois ordres, n'a été inaugurée à Grenoble qu'en 1897. De toute évidence, la mention très apparente des dates d'inauguration du monument royonnais (22-23 SEPTEMBRE 1906) poursuit l'ambition d'enraciner la *Liberté* dans une actualité qui n'est autre que la loi de Séparation ; le chef d'œuvre de Bartholdi prêtant ses traits à l'aire nouvelle qui s'ouvre désormais, conjuguant laïcité et

---

<sup>53</sup> Fondue par les Allemands en 1943, elle est remplacée par une nouvelle statue en 1989 à l'occasion du bicentenaire de la Révolution française.

<sup>54</sup> Dominique Perchet, « Les statues de la Liberté dans le monde », *Fontes*, n° 12, janvier 1994, p. 5-14.

<sup>55</sup> Robert Bellot, « Un artiste en ses réseaux publics et secrets », *Bartholdi. L'homme qui inventa la Liberté, op. cit.*, p. 341-392.

républicanisme. Depuis 1931, la *Liberté* dialogue avec la nouvelle mairie-halle-justice de Paix dont le projet est conçu par Alfred Rome dans une étonnante physionomie Henri IV pour le moins inaccoutumée dans la région, avec ses chaînages et ses bossages d'angles en ciment moulé sur fond d'enduits rouge-brique. Si la qualité d'architecte des monuments historiques de Rome n'est certainement pas indifférente au choix d'un projet historiciste, d'autres raisons pourraient justifier un tel parti. En se rattachant délibérément à la place des Vosges à Paris (1605-1612), avec ses grandes arcades en rez-de-chaussée et ses travées rustiques, il semble au demeurant que la nouvelle construction se fasse explicitement l'écho de la période considérée comme l'âge d'or de la commune, située entre la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et la première moitié du siècle suivant – correspondant approximativement au règne d'Henri IV (1589-1610) – synonyme de prospérité économique et de tolérance religieuse en raison de l'asile que trouvèrent à Roybon plusieurs centaines de calvinistes après la Saint-Barthélemy (1572). Au reste, avant la création de la nouvelle place du village (auj. Saint-Romme), la place du Temple, dont le nom rappelle l'importance de la communauté protestante, constitue longtemps le seul espace public de Roybon. À travers cette allusion à peine voilée à l'édit de Nantes (1598), le nouvel hôtel de ville vient parachever l'œuvre de Mathias Saint-Romme dans une entreprise convoquant les mânes de son père et l'idéalisme maçonnique et libre-penseur personnifié par l'œuvre de Bartholdi.

Philippe DUFIEUX, professeur à l'École nationale supérieure d'architecture de Lyon

## ARGUMENT

- La commune de Roybon possède un monument atypique dans la statuaire publique française du début du XX<sup>e</sup> siècle, il s'agit d'un *unicum* ; une œuvre sans aucun équivalent dans la région Auvergne-Rhône-Alpes.
- Ce monument matérialise les débats passionnés du début du siècle dans une association inédite de la statue de la *Liberté* de Bartholdi avec un bas-relief d'une figure politique républicaine qui s'est distinguée par son opposition au coup d'État du 2 décembre 1851 et qui fut érigée par son fils en symbole de la défense de la liberté.
- Le monument roybonnais est conçu comme un véritable plaidoyer en faveur de la laïcité, la libre pensée et le républicanisme porté par l'idéalisme maçonnique de son commanditaire et décuplé par la mythique dont s'entoure le chef-d'œuvre de Bartholdi (*La Liberté éclairant le monde*). A l'échelle du village, le monument établit un dialogue entre l'église et l'hôtel de ville.

- La commune de Roybon possède l'une des dernières fontes de la *Liberté* réalisées du vivant même de Bartholdi.
- Le « collage » des œuvres de Bartholdi et de Davin aurait pu dégager un sentiment de déséquilibre mais il n'est rien. Le monument dégage grandeur et harmonie. Œuvrer à proximité immédiate du chef d'œuvre de Bartholdi constituait un véritable défi pour le sculpteur grenoblois qui livre ici un beau portait réaliste dont la qualité et le naturalisme méritent d'être soulignées.

## CAHIERS D'ILLUSTRATIONS



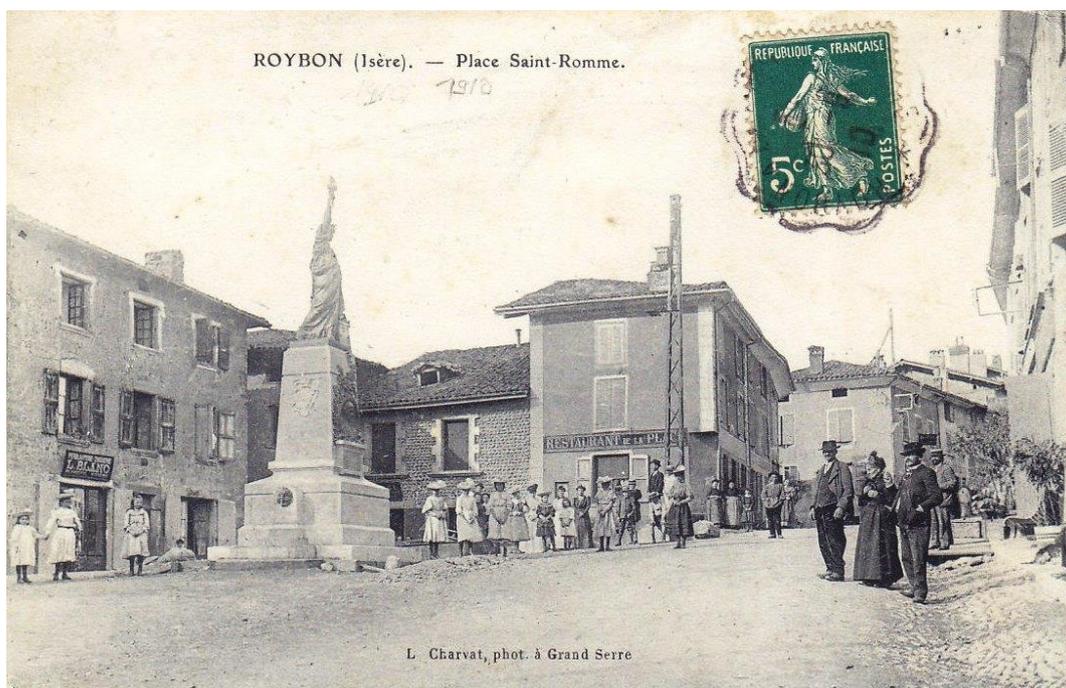
Roybon (Isère), place Saint-Romme (vue en direction du sud).



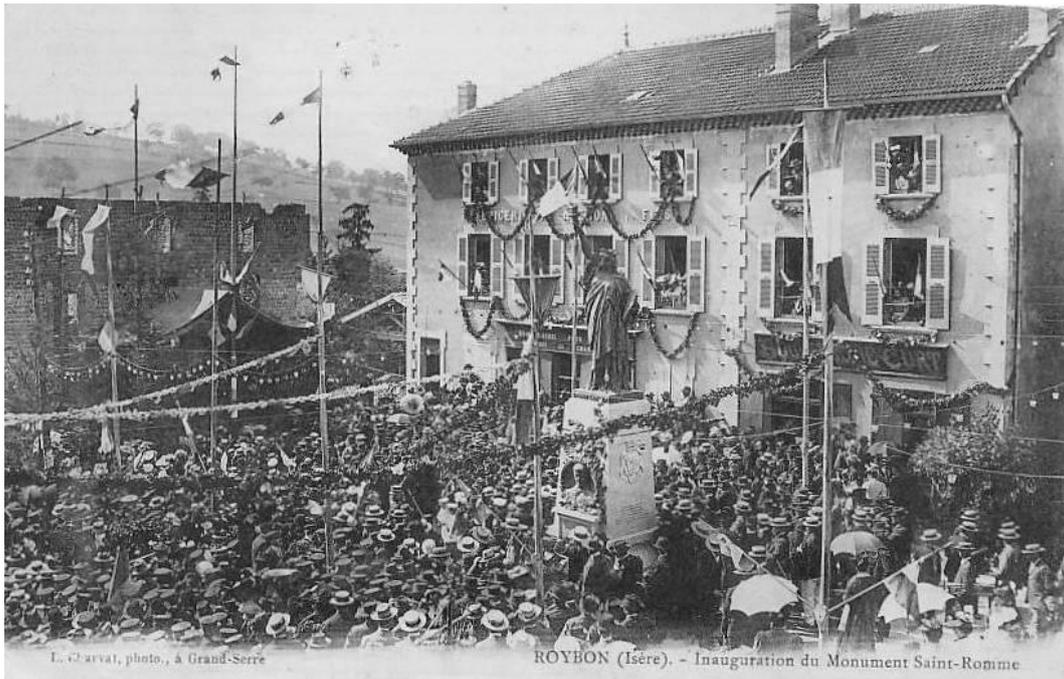
Roybon (Isère), Monument Saint-Romme.



Roybon (Isère), Place de l'Orient avec la halle publique avant sa démolition (vers 1905), carte postale ancienne, coll. part.



Roybon (Isère), Place Saint-Romme (vers 1906), carte postale ancienne, coll. part.



Roybon (Isère), Inauguration du Monument Saint-Romme (23 septembre 1906), carte postale ancienne, coll. part.



Roybon (Isère), Place Saint-Romme (vers 1906), carte postale ancienne, coll. part.



Roybon (Isère), Monument Saint-Romme, à gauche vers 1910-1920, à droite, vers 1950, cartes postales anciennes, coll. part.



Société anonyme des hauts-fourneaux et fonderies du Val d'Osne, album n° 2, fontes d'art, 1900, fontaines, vases, statues profanes et animalières, pl. 387 (modèle n° 395).



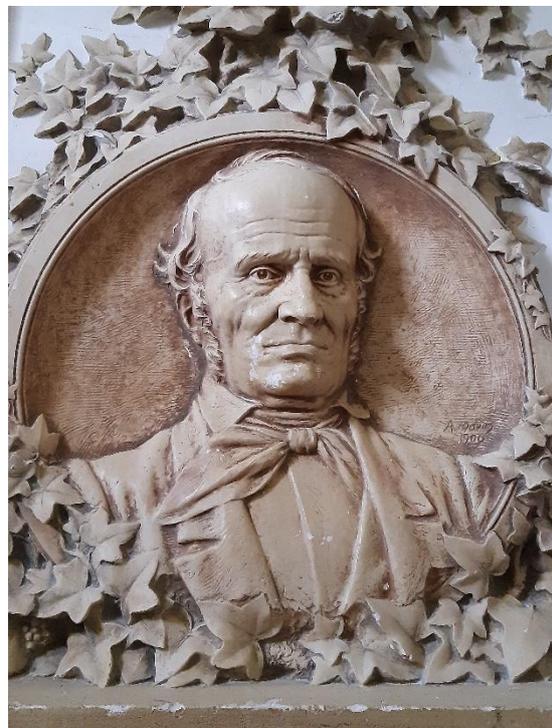
Auguste Bartholdi, *La Liberté éclairant le monde*, Roybon (Isère), Monument Saint-Romme (détail).



Roybon (Isère), Monument Saint-Romme, 1906, détail du soubassement.



Auguste Davin, *Monument Henri Saint-Romme*, bronze, 1906, Roybon (Isère), place Saint-Romme.



Auguste Davin, *Monument Henri Saint-Romme*, plâtre original, 1906, Roybon (Isère), ancien château Saint-Romme (auj. maisons d'enfants).



Auguste Rubin, *Buste de Mathias Saint-Romme*, plâtre, 1885, Roybon (Isère), mairie (inscrit au titre des monuments historiques).



Roybon (Isère), Place Saint-Romme, à droite la nouvelle mairie-halle-justice de Paix (vers 1930-1931),  
carte postale ancienne, coll. part.



Roybon (Isère), Place Saint-Romme, état actuel.